

Conseil communautaire
Séance du 21 décembre 2023

Délibération

N° 2023_12_4

Renouvellement du poste de conseiller numérique

Le dispositif « conseiller numérique » a pour but de combler le déficit constaté de professionnels de l'accompagnement au numérique qui entraîne un illectronisme important. 13 millions de français s'estiment en difficulté avec le numérique. 34 % des personnes résidant dans les villes moyennes disent ne pas du tout profiter des opportunités offertes par le numérique. En moyenne, un tiers des Français s'estime peu ou pas compétent pour utiliser un ordinateur : ils sont 40 % parmi les personnes ayant des bas revenus et 74 % parmi les non-diplômés.

Ce dispositif a été lancé dans le cadre du Plan de relance. Yvetot Normandie a fait acte de candidature et a été déclarée lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI). Suite à cet AMI, nous avons créé, par délibération du 21 octobre 2021, un poste de conseiller numérique pour 2 ans.

L'arrivée de notre conseiller numérique a permis à nos habitants – plus particulièrement les seniors dans le cadre des animations seniors et les jeunes dans le cadre de l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) – de monter en compétence dans le domaine du numérique. Notre conseiller numérique accompagne également les usagers France Services pour leurs démarches en ligne.

En 2023, 162 ateliers ont eu lieu sur 7 communes du territoire (dont une vingtaine sur Yvetot). On dénombre au total 647 inscriptions aux ateliers.

Afin de se rapprocher des usagers de la médiathèque et compléter l'offre culturelle, l'EPN a proposé des animations d'EMI. Un jeu de société a pour l'occasion été créé pour une animation sur l'histoire des médias vidéo. Au total, 28 actions ont été menées à la médiathèque depuis septembre 2022, pour environ 130 participations. Le programme est en cours de redéfinition afin de prendre en compte l'évaluation des agents et des usagers.

Par ailleurs, le projet de collecte de mémoire a permis de créer des partenariats, notamment avec le cinéma qui accueille la diffusion de ce projet et le collège Albert Camus. Ce projet a permis à 52 élèves d'avoir une première expérience de tournage (en 2022 et 2023) et de découvrir les tenants et aboutissants d'un projet vidéo.

Pour les deux années de l'AMI, le poste de conseiller numérique était financé à hauteur de 25 000 € par an. Le Département a également participé à hauteur de 5 000 €.

Pour les prochaines années, les financements prévus sont les suivants :

	2024	2025	2026
État	17 500 €	12 500 €	12 500 €
CAF	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Département	0 €	0 €	0 €

Le Quorum constaté,
 Le Conseil communautaire,
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu l'avis favorable du Bureau en date du 12 décembre 2023,
 Ayant entendu l'exposé de M. Gérard CHARASSIER,
 Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Décide :

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité
 (Pour : 43 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

1. – De renouveler le poste de conseiller numérique pour un an renouvelable deux fois.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
 M. Sylvain GARAND




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Conseil communautaire
 Séance du 21 décembre 2023

Sur convocation adressée le 15 décembre 2023,

Étaient présents (34) :

M. Didier TERRIER,
 M. Dominique MACE,
 Mme Martine LEBORGNE,
 Mme Catherine MAILLOT,

M. Louis EUDIER,
 M. Eric CARPENTIER,
 Mme Céline DAMBRY,
 M. Éric RENÉE,

Paraphe : _____

M. Claude BELLIN,
M. Vincent LEMETTAIS
Jusqu'à la délibération n° 17,
M. Gérard LEGAY,
M. Alain LOPEZ,
M. Pascal LEBORGNE,
Mme Odile DECHAMPS,
M. Michaël DODELIN,
Mme Catherine DUCHESNE,
M. Sylvain GARAND
M. Jean-Marc DOUCET,
M. Gilles COTTEY,
Mme Josiane GILLE,
M. Jacques CAHARD,
Mme Natacha BLY,
M. Francis ALABERT

Mme Virginie BLANDIN,
M. Gérard CHARASSIER,
Mme Françoise DENIAU,
Mme Herléane SOULIER,
Mme Lorena TUNA,
M. Florian LEMAIRE,
M. Arnaud MOUILLARD
Pouvoir à M. Florian LEMAIRE à partir de la délibération n° 15,
Mme Marie-Claude HERANVAL,
Mme Denise HEUDRON,
M. Thierry SOUDAIS
Jusqu'à la délibération n° 18,
M. Laurent BENARD,
M. Michel DUSSAUX

Étaient représentés (9) :

Mme Stéphanie ETIENNE
Représentée par M. Didier TERRIER,
Mme Martine LEBORGNE
Représentée par M. Dominique MACE,
M. Jean-Louis LUC
Représenté par M. Sylvain GARAND,
Mme Régine HAUZAY
Représentée par M. Gérard LEGAY,
M. Mario DEMAZIERES
Représenté par Mme Odile DECHAMPS,

M. Christophe ADE
Représenté par Mme Marie-Claude HERANVAL,
Mme Françoise BLONDEL
Représentée par Mme Virginie BLANDIN
M. Jean-François LE PERF
Représenté par Mme Denise HEUDRON,
Mme Dominique TALADUN
Représentée par M. Thierry SOUDAIS

Étaient absents (3) :

M. Lionel GAILLARD,
Mme Sandrine NORDET,
M. Alain BREYSACHER,

Président de séance : M. Gérard CHARASSIER

Secrétaire de séance : M. Sylvain GARAND

Envoyé en préfecture le 04/01/2024

Reçu en préfecture le 04/01/2024

Publié le

S²LO

ID : 076-247600620-20231221-DEL2023124-DE